

Paris, le 11 mai 2017

LE 23 MAI, JOURNÉE NATIONALE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ESCLAVAGE COLONIAL, OUBLIÉE DANS LE DISCOURS-BILAN DE FRANÇOIS HOLLANDE

Dans le bilan de son action mémorielle, évoqué dans le discours qu'il a prononcé ce 10 mai à l'occasion de la journée nationale en mémoire de la traite, de l'esclavage et de ses abolitions, le président de la République, François HOLLANDE, a omis d'annoncer l'officialisation de la commémoration du 23 mai, célébrée depuis 19 ans par des dizaines de milliers d'Antillais, de Guyanais et de Réunionnais vivant dans l'Hexagone. La loi Égalité réelle en Outre-mer, promulguée le 27 février 2017, en a pourtant fait une journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial, modifiant ainsi la [loi mémorielle de 1983 \(cliquer ici pour accéder au texte de loi\)](#).

En instaurant cette journée commémorative, la République reconnaît le statut de victime de centaines de milliers de femmes et d'hommes ayant subi, comme l'a si bien dit Victor Schœlcher, un crime de lèse-humanité. Sur le plan symbolique, elle pose un acte de réparation fort, attendu par les descendants d'esclaves originaires des départements d'Outre-mer, depuis que la loi Taubira de 2001 a reconnu l'esclavage colonial crime contre l'Humanité.

Dorénavant, l'esclavage sera évoqué au plan national, les 10 et 23 mai. Le 10 mai, la Nation célébrera l'œuvre abolitionniste de la République et la mémoire des combattants pour la liberté. Le 23 mai, elle honorera la mémoire des victimes de la traite négrière et de l'esclavage colonial. Comment François HOLLANDE a-t-il pu oublié l'une de ces dates commémoratives ? Nous, associations d'originaires des DOM, déplorons cet oubli et ferons en sorte que le nouveau président de la République s'en souvienne !

Serge Romana

Président du CM98

PROGRAMME DE LA JOURNÉE NATIONALE DU 23 MAI 2017

9h : Cérémonie nationale (CNMHE), Cours d'honneur du centre Panthéon des universités Paris 1 Panthéon - Sorbonne et Paris 2 Panthéon - Assas.

10h45 : Cérémonie départementale dans l'Oise, parc municipal, allée Nelson, Creil (autour du monument des noms d'esclaves)

11h30 : Cérémonie nationale à l'Assemblée nationale

14h30 : Cérémonie départementale dans le Val-d'Oise, place Jean-Pierre Passe — Coutrin, Sarcelles (autour du monument des noms d'esclaves)

17h : Cérémonie religieuse œcuménique. Basilique de Saint-Denis

18h : Cérémonie départementale en Seine Saint-Denis, parvis de la Basilique (autour du monument des noms d'esclaves)

18h : Cérémonie départementale en Essonne, Esplanade des droits de l'homme (autour du monument des noms d'esclaves), Grigny

14h-23h : Fête de la Fraternité « Limyè Ba Yo » (honorons-les) : Reconnaissance - Réconciliation; Place de la République. Paris

CONTACT PRESSE

Rebecca MARIVAL

06 18 34 93 08

rebecca.communication@gmail.com